

French Riviera

Magnus GÖRANDER

Honoraires de transaction ventes

❖ PRESTATIONS

❖ Appartements	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 10 000 €	€1500,00	Vendeur
⇒ De 10 000 € à 25 000 €	€2000,00	Vendeur
⇒ De 25 000 € à 50 000 €	€3000,00	Vendeur
⇒ De 50 000 € à 75 000 €	€4000,00	Vendeur
⇒ De 75 000 € à 100 000 €	€5000,00	Vendeur
⇒ De 100 000 € et supérieure	6%	Vendeur
❖ Maison / Villa	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 10 000 €	€1500,00	Vendeur
⇒ De 10 000 € à 25 000 €	€2000,00	Vendeur
⇒ De 25 000 € à 50 000 €	€3000,00	Vendeur
⇒ De 50 000 € à 75 000 €	€4000,00	Vendeur
⇒ De 75 000 € à 100 000 €	€5000,00	Vendeur
⇒ De 100 000 € et supérieure	6%	Vendeur
❖ Terrains à bâtir	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 100 000 €	€10000,00	Vendeur
⇒ De 100 000 € et supérieure	10%	Vendeur

¹ Indiquer l'assiette et le taux ou le montant en euros

¹ TVA au taux en vigueur de 20% incluse

² Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Honoraires au 27/04/2018

French Riviera, Magnus Gorander, SGMG, SARL, 1500€, SIREN n° 491105755, RCS FR88491105755 ANTIBES, Carte Prof. N° 11903, Préfecture des Alpes-Maritimes, Transaction, M Magnus GORANDER, 63 Chemin de la Maure, 06800 CAGNES SUR MER.